

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 19 (1972)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des villes et cantons romands



Etat actuel de la protection civile en Romandie (suite)

Alors que la «Conception 1971» de la protection civile est en pleine gestation et que les Chambres fédérales ont adopté le rapport du Conseil fédéral traitant de cet important objet, il faut naturellement s'attendre à ce que de profondes modifications soient apportées à l'organisation actuelle. Dans certains secteurs en tout cas. C'est pourquoi il nous a paru intéressant — mais aussi nécessaire — de faire le point quant à l'état actuel de la protection civile en Romandie. Intéressant, puisque cette étude nous permet de mettre en valeur le travail effectué jusqu'à ce jour par les responsables de la protection civile — à tous les échelons — dans les cantons romands. Mais nécessaire, puisque, toujours dans l'optique des modifications qui seront apportées par la «Conception 1971», il est possible (sinon probable) que la présente étude prenne un caractère «historique», alors que dans un certain nombre d'années certains chercheront à savoir ce qu'était la protection civile à l'époque... héroïque! Celle que nous vivons actuellement.

Bon, alors poursuivons cette étude, après avoir établi le mois dernier où nous en sommes à l'heure actuelle dans les cantons de Fribourg, Genève et Vaud.

Canton de Neuchâtel

C'est vers Neuchâtel que nous nous tournons cette fois nos regards. Le chef de l'Office cantonal, M. André Laubscher, ayant bien voulu nous faire parvenir le rapport de gestion 1971, qui constitue une remarquable source de renseignements. Des renseignements que nous évoquerons dans le même ordre que nous l'avons fait pour Fribourg, Genève et Vaud afin de pouvoir établir facilement notre tableau final.

Communes astreintes

Toujours en nous tenant à la terminologie actuelle, nous constatons que 23 communes neuchâteloises sont astreintes à la P.C., dont les chefs locaux et leurs adjoints gardent d'étrits contacts, dans le cadre de leur association. Malheureusement deux de ces chefs locaux sont décédés en fin d'année, nos amis Robert Olivier (Neuchâtel) et Marcel Robert (Colombier), dont nous gardons personnellement le meilleur des souvenirs. Deux nouveaux chefs locaux ont été désignés, MM. Michel Jaccard (com-

mune du Landeron) et Rodolphe Zurbruchen (Fleurier).

Organismes de protection d'établissement (OPE)

Etant donné le caractère industriel d'une bonne partie du canton de Neuchâtel, il n'est pas étonnant qu'on y dénombre 90 OPE de tous genres. A ce jour 134 chefs OPE et suppléants ont été formés.

Instruction

L'instruction, dans sa presque totalité s'effectue au centre de Sugiez, déjà fort occupé par la PC fribourgeoise. Un certain nombre de cours ont toutefois été donnés au centre régional du Locle.

Les études relatives à la construction d'un centre cantonal d'instruction à Noiraigue se poursuivent. Un avant-projet a fait l'objet de diverses modifications de la part de l'OFPC, puis le projet définitif a été remis à fin décembre 1971 à l'architecte.

A l'heure actuelle, l'Office cantonal dispose de 159 instructeurs (dont 27 cantonaux et 132 communaux), dont l'impressive majorité œuvre à temps partiel. Au cours de l'an dernier 636 personnes ont été instruites dans les divers services, alors que l'on dénombre un total de 3330 personnes qui ont été formées à ce jour, soit pour les organismes communaux, soit pour les OPE.

Abris privés-constructions PC-matériel

Le nombre des abris privés construits depuis 1953 s'élève à 2331. Ils permettent à 79 382 personnes — soit le 47,18 % de la population totale du canton — de se mettre à l'abri en cas de nécessité. Toutes les communes astreintes ont reçu un important matériel, de même que l'Unité chirurgicale protégée de l'Hôpital Pourtalès et le poste sanitaire de secours des Charmettes à Neuchâtel; il en est de même du PSS de Bellevue et de l'Hôpital communal de La Chaux-de-Fonds. Actuellement 406 lits sont répartis dans ces divers ouvrages protégés.

Divers

En fin de rapport, M. André Laubscher ne manque pas de relever les contacts étroits existant entre l'Office cantonal et l'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile. Ce qui nous paraît particulièrement heureux.

Canton du Valais

Nous arrivons à la fin du périple que nous avons entrepris en Suisse romande et au cours duquel nous avons recueilli foule de renseignements intéressants, donnant une image aussi

précise que possible de ce qui se fait dans le domaine de la protection civile. Nous en sommes donc à noter différentes données concernant le Valais, et nous aurions aimé nous étendre davantage sur ce «Vieux-Pays» qui présente tant de caractéristiques particulières, à tous égards.

Communes astreintes

On le constate en prenant connaissance des communes astreintes, au nombre de 28, qui se situent aussi bien dans la vallée du Rhône qu'assez loin et haut dans les vallées latérales.

Organismes de protection d'établissement

La grande diversité dans le genre et la grandeur des entreprises astreintes à la protection civile. Le nombre des OPE est de 59, et parmi eux de très importants, tels ceux de la Lonza, d'Alu-Suisse, ou encore de Ciba. Mais on note aussi toute une série d'OPE créés dans des établissements hospitaliers ou religieux.

Instruction

L'instruction a touché aussi bien les communes que les OPE, et pour les divers services. La plupart des cours ont lieu au centre d'instruction de Sierre, avec quelques instructeurs professionnels et un grand nombre qui le font à titre partiel. L'an dernier quelque 850 personnes ont reçu la formation de base, alors que 3402 à ce jour sont instruites et affectées aux OPL et OPE.

Abris privés — installations — matériel

Le nombre des abris privés est actuellement de 3000, et ce sont au total 40 000 personnes qui trouveraient ainsi place pour se protéger. Les installations PC vont aussi bon train, et le matériel est réparti comme dans les autres cantons. Telles sont les données qui nous ont été fournies par le chef de l'Office cantonal valaisan, M. Albert Taramarcaz et ses collaborateurs, qui connaissent de très graves et délicats problèmes touchant la protection des barrages et l'«Alarmeau».

Association genevoise pour la protection des civils

Cette association, constituant une des sections cantonales de l'USPC, a tenu son assemblée générale annuelle le 20 mars 1972, sous la présidence de M. Eric Choisy, ancien conseiller aux Etats, et en présence de MM. Gilbert Duboule, conseiller d'Etat, Ernest Reynmann, directeur du SCPC, Milan Bodin,

secrétaire général de l'OIPC, et du col. A. Hutin, cmdt de l'ar.ter.

De nombreux membres étaient présents, ainsi que les représentants des groupements affiliés. Toute l'activité de l'AGPC a été évoquée, et en particulier ce qui se rapporte à la commission d'information, présidée par M. Bernard Bauer et celle du «secourisme auxiliaire» animée par M. le professeur J. A. Baumann. En ce qui concerne cette dernière commission nous reparlerons dans une prochaine chronique des cours de secourisme qu'elle organise dans les communes périphériques, et qui rencontrent un remarquable succès, grâce à un médecin, le Dr Angeretas et à un instructeur du SCPC, M. Henri Faes.

Voici quelques extraits du rapport annuel:

L'activité des divers organes

«L'Assemblée générale annuelle 1971 s'est déroulée le 26 avril à la salle communale de Thônex et a été l'occasion de visiter l'abri communal. Le Comité et le bureau du Comité ont siégé 5 fois, indépendamment des séances tenues par les commissions d'information et de secourisme auxiliaire.»

Recrutement des membres

«Les efforts entrepris dans certaines communes, à l'occasion d'exercices de protection civile, ont permis le recrutement d'un certain nombre de nouveaux membres. Malgré cela, et en dépit d'un important travail de propagande, le nombre des nouvelles adhésions reste insuffisant.

A fin 1971, l'état des membres se présentait comme suit:

Membres individuels 267 (216 en 1970)
Membres collectifs (établissements, groupements et communes)

117 (109 en 1970)

Cette propagande avait pourtant été préparée avec beaucoup de soin auprès des pharmacies de Genève par Monsieur F. Haemmerli et des communes par Monsieur A. Chillier. Ce succès relatif a déterminé le Comité à créer une commission pour le recrutement de nouveaux membres, dont la présidence a été confiée à Monsieur Haemmerli.»

Entretien des abris

«L'AGPC, par l'intermédiaire de son vice-président, Monsieur Jean Naef, a eu des contacts avec le Service cantonal de la protection civile pour tenter de mettre sur pied un moyen permettant l'entretien des abris dans les immeubles, ceci malgré l'absence regrettée de directives fédérales en la matière. Ces recherches ont abouti à un accord avec une entreprise privée, disposée à assumer l'entretien des abris. Cette entreprise a visité un certain nombre d'abris avec des membres du Service cantonal et a établi des devis pour le coût de la remise en état et l'entretien courant qui s'effectueront d'une façon analogue au contrôle des citernes à mazout, des ascenseurs, etc.»

Relations avec divers organismes

«L'AGPC peut se réjouir des excellents rapports établis avec les organismes officiels de protection civile. Ainsi, c'est

notamment grâce au concours des Services cantonal et municipal de la Ville de Genève que l'exposition au Grand Passage a pu être réalisée.

De plus, les cours de secourisme auxiliaire ont été préparés avec la collaboration du Service d'instruction de la protection civile cantonale.

Quant à l'Organisation internationale de protection civile, elle nous apporte son concours précieux dans l'expédition de notre bulletin d'information.»

Relations avec l'Union suisse pour la protection des civils (USPC)

«Messieurs Jean Naef et John Chevalier ont été réélus au Comité central de l'USPC. Ils ont eu l'occasion d'intervenir auprès de l'organe central lors de la discussion sur le projet de fusion du journal «Protection civile» avec la revue «Schutz und Wehr». Leur intervention, appuyée par celle des autres délégués romands au Comité central, a en outre permis d'écartier un projet de centralisation des membres de l'USPC.

En outre, notre section entretient les meilleurs rapports avec la Commission romande d'information qui à maintes fois a apporté son appui à des entreprises de l'AGPC.»

Conception 1971 de la protection civile

«L'événement marquant de l'année sur le plan fédéral est la présentation aux Chambres fédérales de la Conception 1971 de la protection civile. Des informations complémentaires à ce sujet ont été données le 8 février 1972 dans une conférence exceptionnelle à Berne où l'AGPC était représentée.»

Election du comité

L'ordre du jour appelait l'élection du comité, et le président Eric Choisy fut reconduit dans ses fonctions, ainsi que tous les autres membres du comité. Puis, Monsieur Gilbert Duboule, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur, brossa un vaste et intéressant tableau de la protection civile genevoise et — évoquant l'attitude négative de certains politiciens à l'égard de la PC — il montra toute la valeur d'une organisation telle que l'AGPC, qui libre de ses mouvements peut faire une information très valable et indispensable. Enfin le représentant de la commune de Vernier, où se déroulait cette assemblée, demanda instamment aux dirigeants de l'AGPC d'intervenir auprès des organes fédéraux de la protection civile afin qu'ils montrent plus de compréhension face à certains problèmes, ceux des «réserves d'eau» en particulier. Puis une sympathique réception permit aux conversations d'aller bon train.

Rapport du Président de la Commission d'information de l'AGPC

«L'effort, en matière d'information, a surtout porté cette année sur le secteur des expositions puisque nous avons eu la chance de pouvoir organiser en septembre dernier une importante exposition de Protection civile au Grand Passage.

Néanmoins, les autres activités de notre Commission n'en ont pas pour autant été négligées car quelque soient les moyens qu'on utilise pour transmettre, pour véhiculer l'information, celle-ci doit être continue, précise et suffisante, si ce n'est abondante.»

Service de presse, rédaction du bulletin (M. J. Chevalier)

«Six bulletins tirant à 2500 exemplaires chacun ont été réalisés depuis le début de l'année jusqu'à ce jour. Grâce au dynamisme et à l'expérience de son rédacteur et malgré un budget assez limité, je crois pouvoir dire que ce bulletin remplit correctement son rôle d'information, mais aussi de trait d'union entre tous ceux qu'intéresse la PC à Genève.

A nouveau cette année, de très nombreux articles ont paru dans la presse, à l'occasion bien sûr de l'exposition du Grand Passage, mais aussi chaque fois qu'une manifestation de PC a été organisée.

Je me plaît à noter une fois encore l'attitude très positive de la plupart des journaux à l'égard de la Protection civile. Ce fut par exemple le cas récemment lors de la quinzaine de la Sécurité au cours de laquelle la presse a constamment mis en lumière le rôle de la PC.»

Expositions (vacant après démission du titulaire)

«L'exposition «La Protection civile nous concerne tous» a été présentée aux Grands Magasins au Grand Passage SA à Genève du 6 au 18 septembre dernier. Contrairement à ce qui s'est déroulé dans les autres villes romandes l'organisation de l'exposition genevoise a rencontré un certain nombre de difficultés à cause notamment de l'impossibilité pour le Grand Passage de mettre sur pied cette manifestation en raison de l'inauguration — à la même époque — du Centre de Balexert. L'AGPC, chargée d'organiser cette exposition avec l'aide du Service cantonal et du Service municipal a donc dû effectuer la quasi totalité du travail.

Nous avons donc dû faire appel à un décorateur afin qu'il réalise et monte le stand Protection civile au Grand Passage.

A la suite de nombreux contacts avec la direction du Grand Passage (quelques semaines avant l'ouverture de l'exposition j'ai dû renégocier totalement le principe même de l'exposition) nous avons mis au point les prestations offertes par le Grand Passage d'une part et celles qui nous incombaient d'autre part.

L'ensemble des prestations réalisées aux frais de l'AGPC par des organismes extérieurs s'élève à un montant de Fr. 5447.85.

Résultat de l'Exposition: Il est difficile d'évaluer le nombre de visiteurs à l'exposition, mais je pense que l'on peut affirmer que cette manifestation a suscité un intérêt certain parmi les couches les plus diverses de la population; bien des visiteurs n'avaient en effet aucune idée du rôle de la protection civile en venant voir cette exposition. La

cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence de nombreuses personnalités genevoises ainsi que de plusieurs journalistes.

Presse: La presse genevoise a assez largement ouvert ses colonnes à cette manifestation et a publié des comptes-rendus très favorables. La Radio a également diffusé une interview de 9 minutes du Président de la Commission d'information à l'occasion de cette exposition.

Centre de Bernex (M. Roger Pelletier, chef de l'instruction)

Dans ce domaine l'activité du responsable a été de poursuivre l'effort en vue de faire connaître l'AGPC et ses buts aux participants aux cours du Centre Bernex et évidemment d'intensifier la recherche d'adhésions.

Conférences (M. Maurice Scherrer, instructeur)

Durant l'année écoulée, pas moins d'une quarantaine de conférences, visites ou présentations de films ont été organisées soit à Bernex soit à travers le Canton.

Il ne m'est pas possible de citer chacune de ces manifestations, je dirai seulement que le public auquel elles s'adressaient était des plus variés tels que par exemple: personnel de l'Etat, Ecole Club Migros, Ecole de recrues de gendarmerie, service social de la Ville de Genève, Croix Rouge, des groupes d'entreprises, des groupements féminins, etc.»

Contacts avec les communes et les «amiciales» PC (André Chillier, instructeur)

«Le responsable de ce secteur a effectué durant le printemps dernier la tournée des chefs locaux des communes astreintes à la protection civile en vue de leur exposer les problèmes de recrutement de nouveaux membres de l'AGPC.

Parallèlement les Conseillers administratifs responsables de la PC dans leur commune ont également été contactés. Ces premiers contacts avec les chefs locaux et les conseillers administratifs se soldent déjà par une cinquantaine de nouvelles adhésions. On peut espérer que lors du second passage dans les mairies, et selon les promesses verbales

qui ont été faites, trouver encore une centaine de nouveaux membres.»

Divers

«Permettez-moi pour conclure de relever à nouveau les contacts excellents que notre association entretient avec les services cantonaux et municipaux de la PC, la CRI et l'OIPC notamment et de remercier ici tous ceux qui nous aideront à mener à bien nos activités.» Le président de la commission d'information: Bernard Bauer

*

Voici, n'est-il pas vrai une belle activité — qui devrait être imitée par toutes nos sections cantonales romandes — et il nous plaît de féliciter pour son énorme travail et son dynamisme celui qui a bien voulu nous succéder à la tête de la commission d'information de l'association genevoise pour la protection des civils.

John Chevalier
président de la CRI

Comune e protezione civile

La realtà per cui oggi la protezione civile, con le sue implicazioni e i relativi dispositivi di sopravvivenza in caso di guerra o di catastrofi, tocca ogni campo vitale di una nazione, è diventata di un'importanza decisiva anche per tutti gli organismi comunali. I provvedimenti di protezione civile, fondati sulle norme legali e toccanti prevalentemente i comuni, non comportano soltanto oneri finanziari e problemi d'ordine personale, ma costituiscono pure un fattore di tranquillità e di sicurezza, quando siano attuate le indispensabili misure protettive materiali e personali. La certezza che un comune è pronto in ogni momento ad affrontare le minacce di un evento calamitoso, a tutelare i beni dei suoi abitanti, come pure a dominare ed a rimuovere gli effetti di situazioni disperate, rappresenta per l'autorità comu-

nale il miglior attestato di capacità. La nostra prima grande esposizione «Comune 72», che avrà luogo all'Allmend di Berna dal 10 al 18 giugno, non sarebbe completa se vi dovesse mancare la protezione civile. Considero poi di grande importanza ricordare e sottolineare, nell'ambito della nostra esposizione insieme con la protezione civile, anche il concetto della «difesa integrata» che non dobbiamo mai perdere di vista se vogliamo, come è comprensibile e giustificato, ognora tendere al benessere e al perfezionamento della comunità, pur sempre compromessi dalla malizia dei tempi. Noi ci conformiamo così anche al principio della nuova concezione della protezione civile 1971, per cui è meglio prevenire che guarire. L'evidente importanza della protezione civile nel quadro del comune ci ha

altresì indotti a prevedere, durante la nostra esposizione, due mattinate, e precisamente quelle del lunedì 12 giugno e del martedì 13 giugno, interamente dedicate ai molteplici problemi della protezione civile in tutti i suoi riflessi comunali.

Ci ralleghiamo pertanto di poter completare l'esposizione «Comune 72» con i vari aspetti pratici, d'ordine materiale e costruttivo, della protezione e della sopravvivenza della popolazione civile, dando così un fattivo e prezioso contributo alla sempre miglior comprensione della protezione civile e dei suoi peculiari problemi nel seno più vasto della difesa integrata.

Consigliere nazionale
Erwin Freiburghaus
Presidente dell'Associazione
dei comuni svizzeri

Vedasi il programma alle pagine 165—167

Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection des civils 72

L'Assemblée des délégués 1972 aura lieu le samedi 7 octobre, à Berne. Elle se déroulera au Centre de protection civile de l'Allmend et sera organisée par l'Association pour la protection civile de la ville de Berne. Veuillez noter la date du 7 octobre 1972 dans votre agenda!